

# la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIERE

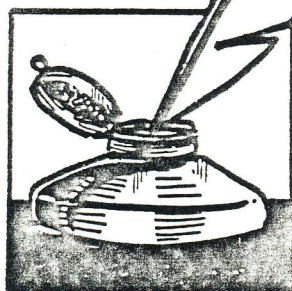
. LE BILLET DE  
PO, AC, GE, FI.

. PREPARATION des  
Journées  
d'études et  
de travail  
des  
TRESORIERES  
de Fédérations  
et  
d'Unions  
départementales

des  
22-28-29  
octobre  
et  
3 novembre  
1981

*Financer l'activité syndicale*

*au niveau de  
la réussite du  
changement.*



le billet de ...

... PO. AC. GE. FI.

FINANCER LA REUSSITE DU CHANGEMENT

*Ce thème sonne d'une façon étrange aux oreilles de nos militants.*

*Ce n'est pas anormal. Nos pratiques, nos comportements antérieurs faisaient et font encore que trop souvent nous examinons les conditions financières de réalisation de l'activité syndicale une fois que les activités ont été assurées, et encore !*

*Nos Journées d'Etudes et de travail des 22, 28, 29 octobre et 3 novembre 1981 tiennent une place importante dans la relance, d'ici au 41ème Congrès Confédéral qui se tiendra en juin 1982, de la grande bataille financière à la dimension des enjeux actuels.*

*Un vaste chantier économique, social et politique s'est ouvert. Des luttes se développent pour imposer au patronat des changements conséquents dans les conditions de vie et de travail des salariés de toutes catégories.*

*Une activité d'un haut niveau est à promouvoir pour faire en sorte que l'intervention des travailleurs soit décisive et permette de marquer des évolutions importantes.*

*Cela ne se fera qu'avec des moyens financiers appropriés. Ces moyens financiers sont à conquérir.*

*C'est de la responsabilité de tout notre mouvement, de tous nos militants et dirigeants, sans exception. Nous voulons une CGT tous azimuts, entreprenante, vivante, sans complexe, fidèle à elle-même, à ses conceptions, et novatrice, comme l'exige l'époque. C'est une responsabilité exaltante.*

*La conquête des moyens est un élément capital pour être à la hauteur de cette immense responsabilité.*

L'importance du CCN des 6, 7, 8 octobre 1981 n'a échappé à personne. Deux grandes questions étaient à l'ordre du jour :

1/ - Continuer de discuter et définir des réponses concrètes aux problèmes immédiats ;

2/ - Avancer un certain nombre d'idées constituant les grands axes de réflexion à partir desquels seront proposées les bases du débat en vue du 41ème Congrès Confédéral.

## préambule

C'est à partir de ces questions que l'intervention qui suit a été faite lors des travaux du CCN. Elle constitue un élément de préparation pour nos JOURNEES D'ETUDES ET DE TRAVAIL DES TRESORIERES DE FEDERATIONS ET D'UD.

### INTERVENTION D'HENRI TRONCHON

Le court débat de ce matin a montré l'urgence de

#### HISSER NOTRE CAPACITE FINANCIERE AU NIVEAU DU CHANGEMENT

Cette question fait l'objet principal de notre activité à mener en matière de bataille pour avoir les moyens de notre activité, aussi mon intervention portera plus particulièrement sur :

- la réalité de notre mouvement,
- sur ce qu'il conviendrait de faire, de mettre en débat et en oeuvre dans le cadre de la préparation et de la tenue du 41ème Congrès.

En clair, sur l'action syndicale à développer pour que nous disposions des moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de nos responsabilités, sur ce qu'il nous faut faire pour conquérir des moyens.

Le rapport de Henri KRASUCKI, d'un certain côté "La Vie Ouvrière" de cette semaine donnent la dimension, la portée du chantier en cours pour le changement.

...

Personnellement, à partir des éléments du rapport et de la V.O., je ne peux m'empêcher de faire le lien entre la page de couverture et le contenu de notre hebdomadaire dont les questions essentielles de cette semaine portant sur le renforcement de la C.G.T. et les nationalisations.

J'ai trouvé cette première page fort belle et significative, avec un haut niveau, que ce soit :

par son titre puissant, évocateur :

"Dès aujourd'hui, la C.G.T. de l'An 2000"

ou par la photo majestueuse du chantier de notre futur siège à Montreuil.

[/] L'analyse de la situation, de notre orientation et de notre activité ne peut se faire sans assurer le lien indispensable entre cela et les moyens nécessaires dont doit se doter toute la C.G.T., en particulier sur le lieu du travail, pour honorer ses responsabilités en regard des exigences du changement.

Examiner les enjeux du changement, la satisfaction des revendications suppose de le faire en rapprochant cela du rapport des forces à consolider, à élever en travaillant à l'accroissement de l'intervention des travailleurs.

Cette intervention supportée par l'activité syndicale appropriée que nous déployons pose une question d'importance :

celle de financer la réussite du changement

Or, lorsque l'on connaît nos réalités financières actuelles, je me dis

" nous avons un problème à résoudre"

Nous ne sommes pas tous en phase pour l'An 1985-2000.

Ce problème que nous connaissons bien à chaque niveau de la C.G.T. découle :

- d'une part, de la croissance de notre activité en lien avec les enjeux actuels et du décalage croissant qui s'est opéré avec ce que nous faisons pour financer l'activité, l'action syndicale.
- d'autre part, du retard "politique" que nous avons depuis l'origine de la C.G.T. en matière de conceptions, d'action pour conquérir les moyens nécessaires.

Ce problème revêt un caractère urgent, sérieux. Il mérite de notre part un examen politique (au sens syndical du terme) sur ce que nous devons faire, pour :

...

- à la fois assurer le financement de l'activité immédiate de toutes nos structures,
- et faire surgir à partir de nos syndiqués une conception fondamentale en matière de moyens financiers.

Je sais que sur ces questions le langage n'est pas habituel mais il faut le voir.

Nous sommes amenés à dépasser la contradiction qui existe et s'accroît entre :

- nos responsabilités qui ont grandi considérablement et appellent une activité syndicale en richesse et quantité en conséquence,
- et la bataille qu'il faudrait mener, la politique financière qu'il faudrait avoir et qui malgré le projet proposé n'a pas encore pris corps dans toute la C.G.T.

Ce sujet, celui des finances, n'est pas un sujet tabou ou réservé à des spécialistes. Connaître un manque de moyens, au contraire d'une tare, est aussi le reflet d'une intense activité syndicale.

Cependant, nous devons nous interroger lorsque l'intense activité n'a pas l'accompagnement suffisant pour assurer les finances nécessaires et aboutit à un écart grandissant entre besoins et moyens.

Aujourd'hui, cette contradiction s'est  
amplifiée depuis le 10 mai

D'autant que si, avant ce changement politique, nous avons bougé sur les questions financières et pris des dispositions hardies et "payantes", depuis nous avons quelque peu levé le pied et pas traité cette question de la façon nécessaire.

Si nous sommes d'accord sur le fait que le fossé s'est accru entre besoins et moyens, il convient alors de placer au centre du débat et de notre action :

- notre politique,
- notre action,
- notre gestion,
- nos activités financières

et de le faire au niveau de la situation générale, au niveau de la signification de la portée du 10 mai et de le traduire par des changements radicaux à tous les niveaux.

La C.G.T. de l'An 2000, la C.G.T. de l'horizon 1985, comme l'indique Henri dans son rapport, nous voilà également "pour les moyens", de plain-pied dans la construction du "demain en assurant aujourd'hui".

- - Comment se situer en matière d'orientation sur ces questions ?
- Comment développer une activité conséquente pour dépasser notre contradiction et obtenir des moyens ?

Poser ces questions nous amène tout d'abord à analyser la situation dans nos organisations, à voir ce qui est, ce qui se fait, ce qui est envisagé.

Si on appréciait nos situations financières au niveau de l'entreprise à la Confédération d'une façon purement comptable, administrative, nous dirions, comme l'a écrit de façon inqualifiable "Le Canard Enchaîné" de cette semaine : "la C.G.T. connaît des difficultés, la militance n'est plus ce qu'elle était".

Il est sûr que l'intense activité écoulée n'a pas rempli les caisses syndicales. Au contraire, et c'est bien d'ailleurs.

Chacun sait, le débat portant sur le taux des cotisations confédérales pour 1982 l'a montré, que nos organisations connaissent certaines difficultés, mais les raisons en incombent à ce qu'il a fallu faire pour défendre les revendications, l'emploi et combattre comme nous l'avons fait contre Giscard, Barre, Ceyrac et leur politique.

Qu'importe l'article malhonnête du "Canard Enchaîné" qui trouve anormal que nous réclamions les éléments compensateurs pour la Bourse Nationale de Montreuil. Sur ce sujet, d'ailleurs, la situation nouvelle doit nous amener à adapter notre comportement et nos revendications concernant la TVA, les subventions demandées et à affirmer notre demande, notre volonté pour que les pénalités du Pouvoir précèdent contre la C.G.T. cessent de subsister.

De plus, il me semble que notre bataille pour Montreuil devrait connaître un autre développement, soulageant en cela les cotisations.

Mais revenons à notre réalité financière en général.

L'appréciation politique que nous avons de notre situation financière indique que si nos moyens actuels sont très insuffisants, parfois très limités, la raison essentielle est que nous avons considérablement investi au cours des mois écoulés.

Même si l'on prend en compte la situation de nos effectifs syndiqués sur les deux dernières années, nous ne pouvons pas oublier l'intense activité que nos organisations ont déployée. Nous ne pouvons pas oublier les grandes luttes qui ont marqué l'année 1980 et celle des premiers mois de 1981.

Rappelons-nous Manufrance le 18 octobre, l'UCR le 10 mars, la marche des mineurs, etc.

Nous avons beaucoup investi, et cela est normal puisque nous avons joué notre rôle pour les revendications et les changements.

Nous l'avons fait pour un rapport bénéfique aux travailleurs.

□ Cependant, notre travail est loin d'être achevé, bien au contraire .

La construction du changement, sa traduction concrète par d'autres conditions de vie et de travail des salariés appellent rapidement une activité décuplée.

Le 10 mai et sa signification politique donne la dimension de ce qu'il convient de faire.

Mais là, je serais tenté de dire "bêtement" : "avec quoi allons-nous payer ?"

Pas plus que le T.G.V. ne pourra rouler sans électricité ou avec du "12 volts", pas plus la C.G.T. dans son ensemble ne pourra assurer sa mission, son activité, sa bataille d'idées, comme il se doit, sans moyens financiers appropriés.

La réalité que nous connaissons, nous l'avons déjà pressentie lors du 40ème Congrès, car elle était un élément essentiel surgissant comme dimension de notre capacité d'action.

Au 40ème Congrès, en définissant notre orientation, nos objectifs et les tâches qui en découleraient, l'idée a germé qu'en matière de moyens financiers, il fallait avoir les mêmes "dimensions" que pour toutes autres activités.

De là, nous avons proposé à l'ensemble de notre mouvement le projet de politique financière que chacun connaît et que "Le Peuple n° 1076" de janvier 1980 a proposé au large débat de nos militants et organisations.

Si le projet devenait rapidement force et réalité, je serais tenté de dire que le vide de 85 ans est enfin comblé, que nous avons dépassé les activités financières courantes pour avoir une politique, une action, une gestion et des activités financières en correspondance avec ce que requiert aujourd'hui le combat et ce que prévoit son prolongement.

Cependant, chacun sait qu'il n'en est pas ainsi et que construire une politique, mettre en oeuvre ses premières applications, conjointement aux activités financières courantes traditionnelles, ne règle pas pour autant nos besoins financiers immédiats.

Ces besoins sont immenses aujourd'hui, car plus que jamais, il nous faut assurer le quotidien et investir à très court et moyen terme en finançant la réussite du changement.

Toutefois, dire cela ne saurait laisser dans l'oubli le fait que nous avons bougé sur ces questions. J'en veux pour preuve les centaines de millions d'A.F. qui ont été octroyés par les syndiqués et les travailleurs au cours des différentes initiatives passées.

- 500 000 vignettes Montreuil, soit 500 millions d'A.F. (sans le solde à réaliser), c'est du jamais vu dans la C.G.T., même si c'est notoirement insuffisant.

...

- . Les centaines de millions de solidarité aux mineurs de Ladrecht sont aussi à apprécier en regard du caractère, de l'enjeu, et du succès de leur lutte.

Le 18 octobre à Saint-Etienne,  
La Marche des Mineurs à Paris,  
Le 10 mars avec l'UCR,  
La journée Automobile,  
La journée des Services Publics,

toutes ces luttes représentent des centaines de millions d'anciens Francs, voire des milliards de centimes.

Nous avons donc un capital très précieux : celui constitué par les syndiqués et les travailleurs et leur capacité à s'unir, à agir, à participer financièrement à leur défense.

C'est donc en s'appuyant sur cette richesse-là que nous voulons passer au niveau supérieur, au niveau des enjeux politiques, économiques, sociaux, démocratiques actuels.

Il s'agit donc pour nous de nous adapter politiquement sur ces questions, de nous adapter pour que les travailleurs, les syndiqués, interviennent financièrement au niveau nécessaire, de nous adapter à notre époque et aux moyens modernes.

En cela, il s'agit de donner à notre activité, à notre action présente et future la dimension financière.

Notre indépendance, notre autonomie, notre capacité d'intervention passent par le poids des moyens financiers dont nous disposerons.

Pour cela, le 41ème Congrès, qui en fait commence à ce CCN, doit prendre en compte comme il se doit ces éléments capitaux.

En ce sens, nous proposons :

de mener pendant les 8 mois à venir une grande bataille financière

- . dans toutes nos organisations
- . avec tous nos syndiqués
- . en s'adressant aux travailleurs.

.../

Les éléments essentiels de cette bataille, que je ne développerai pas ici, porteront :

- . sur le renforcement de la CGT et la permanence de l'adhésion
- . sur le collectage régulier, le nombre de timbres par carte, en faisant de novembre le mois de la mise à jour des cartes, du solde du collectage 1981
- . sur la généralisation du prélèvement automatique des cotisations
- . sur le 1 % de cotisation et les ristournes et règlements aux différentes structures.

C'est une grande bataille qu'il nous faut mener, sans attendre. C'est dans cet esprit que nous avons prévu des journées nationales de travail des trésoriers de FD le 22 octobre, et d'Unions départementales les 28, 29 octobre et le 3 novembre.

Dans le même temps, nous voulons promouvoir un large débat dans toute la CGT et au-delà, avec chaque adhérent, sur ce que devrait être notre nouvelle politique financière et en quoi chaque syndiqué est concerné.

- . Il s'agit donc à la fois de mener l'action financière immédiate pour avoir rapidement les moyens nécessaires
- . de transformer radicalement nos pratiques, conceptions, comportements en matière de finances, en sortant sur ces questions des attitudes encore imprégnées d'anarcho-syndicalisme, de réformisme.

C'est l'objet de notre projet de politique financière, qui visent à déboucher sur une conception financière de classe, de masse, et démocratique, se doit de permettre ultérieurement des actions financières d'une autre portée.

Ces questions, on le voit, sont à traiter de la même façon que les revendications, l'unité d'action, la bataille pour le changement.

-----

... /

Le 41ème Congrès portera donc de manière nouvelle ces questions qui ont un caractère fondamental et conditionnent notre travail en général.

Nous avons conscience de la tâche envisagée. Il va falloir bousculer, et placer ces questions dans le projet de document d'orientation ne pourra que mieux donner la dimension de notre affaire.

Si notre action immédiate porte déjà en elle les prémisses de cette politique financière, la mise en oeuvre confédérale au niveau des fédérations de l'Agro-Alimentaire, de la Chimie, des Transports, des Travailleurs de l'Etat, du Carnet Pluriannuel d'Adhérent, d'une ébauche du FNI, d'une approche réaliste mesurée des cotisations aux structures, montre à l'évidence la prise en compte de cette politique, son bien-fondé, ses possibilités.

Naturellement, à partir de ces expériences, il ne s'agit en rien de figer des situations.

Respectant les règles démocratiques, le fédéralisme, ce début de concrétisation audacieuse mais mesurée, conquérante mais maîtrisée, vise à mettre en mouvement la CGT sur une politique financière qui reste à préciser, enrichir, à fixer.

Cela ne peut se faire qu'à partir d'un grand débat, des vérifications, des expériences.

Dans tous les cas, nous voulons que toute la CGT, le 41ème Congrès, puisse juger, décider en connaissance de cause, à partir d'expériences concrètes.

Des Commissions de travail comprenant des militants des différentes structures de la CGT y participent ou son appelés à y participer.

Nous entendons y revenir plus particulièrement dans la période à venir d'autant que cela concerne toutes les organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Il nous semble que ces 4 expériences confédérales se situent au niveau de ce qu'il convient de faire pour une véritable politique financière.

D'autant qu'elles entraînent en chaîne toute une série d'éléments :

- fonds de lutte, solidarité, activité, immobilier, aide ;
- taux des cotisations, hiérarchisation ;
- collectage et prélèvement automatique des cotisations ;
- placement des Fonds CGT ;
- bataille des moyens (locaux, subventions, détachements..)
- renforcement de la CGT.

-----

En conclusion

D'immenses possibilités existent, encore faut-il en avoir conscience, vouloir les exploiter en prenant des dispositions en conséquence, voir ce qui bouge et peut et doit se développer.

Le 41ème Congrès, sa préparation, sont un tremplin principal pour réussir et avancer de façon sensible sur notre politique financière et la conquête des moyens.

Mais cela ne peut rester une affaire de spécialistes, c'est une question d'intérêt général et de la responsabilité de tout le mouvement, de la section syndicale au CCN.

---

## NOTE PREPARATOIRE

---

### ELEMENTS DE TRAVAIL POUR LA MISE EN OEUVRE DU CARNET PLURI-ANNUEL

---

Pour 1982, 4 Fédérations : l'Agro-Alimentaire, les Travailleurs de l'Etat, des Transports, de la Chimie tentent l'expérience du carnet.

Nous entrons dans la phase active de la politique financière proposée en janvier 1980 dans le n° 1076 du "Peuple" et décidée par le C.C.N. de juin 1980.

Le 2 octobre, le rendez-vous national a permis de faire le point de la bataille financière ainsi que le C.C.N. des 6, 7 et 8 octobre en même temps qu'il a abordé l'orientation à faire avancer en vue de la préparation du 41ème Congrès Confédéral (notamment concernant la Politique Financière).

#### I - ETAT DE PREPARATION

Dans cet esprit, le groupe de travail confédéral "carnet pluri-annuel" a la charge de préparer, avec la direction confédérale, les directions des 4 Fédérations, des Unions Départementales, de l'UGICT, de l'UCR, la mise en oeuvre de cette expérience confédérale.

De même la réflexion, la préparation, la conduite, l'impulsion, la coordination, l'application des éléments de notre politique financière à cette expérience (carnet, prélèvement automatique, F.N.I., etc. ) se font de telle façon que l'ensemble de notre mouvement soit concerné.

Pour sa part, en 1982, la Fédération de l'Agro-Alimentaire va entamer la 2ème année du carnet pluri-annuel. On peut d'ores-et-déjà souligner que les résultats obtenus en 1981 sont très positifs et augurent de la possibilité d'avancer très rapidement et très concrètement (taux de la cotisation, collectage, nombre d'adhérents, F.N.I.).

L'enseignement principal que nous pouvons dégager après les différentes réunions qui se sont tenues et les travaux du C.C.N., c'est qu'il est possible de faire partager à tout notre mouvement la motivation et les orientations fondamentales qui nous ont conduits à la politique financière en cours de construction, le carnet pluri-annuel étant un des éléments de base.

deuxieme enseignement, l'expérience concluante prouve que les syndiqués, lorsque l'on s'adresse à eux et que nos positions et propositions répondent à leurs intérêts, comprennent et partagent pleinement cette nouvelle démarche.

En 1982, l'élargissement de l'expérience se fera dans des conditions particulières pour chacune des Fédérations concernées.

Une mise en route concrète s'est déjà effectuée. Des réunions des directions fédérales se sont tenues, des documents ont été établis.

- La Fédération de la Chimie a placé cela au centre de son Congrès Fédéral qui se tient en fin d'année. Y compris le fait qu'elle tente une expérience limitée : une cotisation fédérale en pourcentage.
- La Fédération des Transports, pour sa part, a procédé de même, en retenant le principe d'une hiérarchisation des cotisations fédérales sur la base de trois taux.
- Les Travailleurs de l'Etat ont également pris des dispositions allant dans le même sens.
- Conjointement, des séances de travail se sont tenues avec l'UCR, l'UGICT pour bien intégrer dans notre expérience les éléments politiques spécifiques à ces catégories de travailleurs.
- Afin de permettre une information à tout notre mouvement, notamment les Unions Départementales, les Unions Locales et faire en sorte que l'on maîtrise bien l'état de nos forces et des règlements des cotisations, la mise en informatique de la gestion des cartes et timbres pour les syndicats de ces 4 Fédérations est en cours et presque à terme de réalisation, ce qui permettra d'ailleurs, mensuellement, d'indiquer à chaque Union Départementale l'état des effectifs et règlements de ces 4 Fédérations pour leur territoire.

En conclusion de cette première partie, nous pouvons retenir le fait que tout le matériel (carnet, timbres) a été imprimé et va être dispatché vers les syndicats afin d'être auprès de nos adhérents dès le lancement de la bataille 82 en décembre 1981.

## II - CE QUE L'ON VISE POLITIQUEMENT

Il n'est pas dans l'objectif de cette note de revenir sur tous les éléments de notre politique financière.

Rappelons cependant que notre démarche vise à faire prévaloir dans notre mouvement une conception de classe, de masse et démocratique en matière de finances, que cette conception s'effectue à partir de l'adhérent et qu'en aucun cas, il/s'agit du remplacement administratif de la carte syndicale par le carnet, mais qu'il s'agit, au contraire, à partir de nos propositions fondamentales, de faire passer dans la vie les élé-

/ne

...

ments indispensables pour que la C.G.T. ait de la puissance et la richesse en qualité pour développer une activité au niveau de ses objectifs.

- C'est dire toute l'importance à accorder à la bataille du renforcement de la C.G.T., bataille à mener impérativement jusqu'en décembre de cette année et à conjuguer avec la préparation de l'expérience du carnet pluri-annuel.
- Donner une dimension nouvelle à l'adhérent, en faisant en sorte que les droits et devoirs de celui-ci soient encore mieux mis valeur et que nous avançons sur la notion "avantage" que peut procurer en plus "l'état de syndiqué".
- Faire passer dans la vie "l'adhésion permanente" parmi les travailleurs, quelle que soit leur situation de salariés. Créer les conditions pour que la C.G.T. puisse exercer pleinement ses activités dans chaque structure. Là où elle est faible, inexistante ou inadaptée, la création du Fonds National Interprofessionnel permettra le développement de l'activité et le renforcement des organisations de la C.G.T.
- Le financement de l'activité et de l'action au niveau des objectifs implique de porter notre conquête des moyens, notre financement, au niveau requis par les enjeux ; cela suppose d'avancer relativement vite sur le nombre d'adhérents, le nombre de timbres par carte, le 1 % et le prélèvement automatique des cotisations qui constitue à la fois une méthode moderne et l'enchaînement logique du carnet dans le sens de l'adhésion permanente.
- La répartition de la cotisation : il s'agit pour cette question de faire évoluer les différentes parties qui reviennent aux différentes structures de la C.G.T. en regard des rôles et responsabilités de celle-ci.
- Concernant l'U.C.R. et l'U.G.I.C.T., il faut, d'une part, faire surgir le financement propre et indépendant de ces structures et, en même temps, bien intégrer à la politique financière confédérale les aspects spécifiques à ces catégories.

Notre souci est de faire en sorte que l'avancée soit politique, qu'elle trouve sa traduction conséquente dans l'activité et l'enrichissement militant de la vie syndicale, qu'en aucun cas nous courrions des risques dans le financement des activités, que certaines évolutions se fassent au détriment du financement de certaines structures (F.N.I. - timbres normaux pour les Unions Départementales et les Unions Locales et toutes les organisations confédérées), que nous voyions, au fur et à mesure que surgissent des problèmes nouveaux, ce qu'il convient de faire pour dépasser momentanément et définitivement ceux-ci

### III - LE PROCESSUS DE TRAVAIL

A)- Il sera à déterminer méthodiquement et pas à pas. Cela doit nous amener à tenir compte de tous les éléments de notre expérience, les tenir un par un et faire en sorte qu'ils se conjuguent au carnet d'adhérent et au prélèvement automatique.

Exemple : Prélèvement automatique et collectage traditionnel des cotisations, taux du F.N.I. et 1 %.

B)- Notre expérience ne porte pas que sur les éléments de politique financière, elle est intimement liée à l'action que mène la C.G.T. pour les revendications et la réussite du changement. Elle est le moteur pour financer et animer l'activité nécessaire. Elle doit donc être traitée comme une question politique, en permanence, en réglant à chaque fois par une large pratique de la démocratie syndicale.

C)- C'est dire toute la bataille de conviction qu'il va falloir déployer et l'intense bataille d'idées à effectuer.

Les publications confédérales, notamment la "Vie Ouvrière" qui a déjà commencé, seront sollicitées pour populariser les expériences déjà réalisées, souligner le bilan qui s'en dégage partant des réalisations, afin de faire avancer les propositions. Cette bataille d'idées trouvera naturellement son prolongement à tous les niveaux de notre organisation, en particulier au niveau de chaque établissement ou entreprise.

Pour la tâche qui lui revient, le secteur Propagande a la responsabilité, conjointement à nos autres publications, d'animer cette activité.

D)- Le C.P.A.<sup>1)</sup> matérialise nos conceptions de la syndicalisation, et, par conséquent, tout ce qui concerne les questions d'organisations telles qu'elles se posent dans le contexte actuel et notamment : le renforcement, la qualité de la vie syndicale, la représentativité de la C.G.T.

E)- L'U.G.I.C.T. et l'U.C.R. : comment faire avancer vers l'ensemble de notre mouvement, vers les syndiqués de ces 4 Fédérations les positions et propositions de nos deux organisations et, dans le même temps, comment faire en sorte que les propositions de politique financière prennent bien leur place dans l'activité de l'U.C.R. et de l'U.G.I.C.T.

Pour cette bataille du carnet pluri-annuel, il s'agit donc de bien définir, à partir de nos conceptions, de nos principes et méthodes de direction et de travail, les règles d'activité et de fonctionnement des organisations confédérées pour que la deuxième étape de cette expérience soit une réussite, comme la première l'a été, que nous soyons en capacité d'arriver au 41ème Congrès, d'une part avec le constat d'un bilan très positif, et, d'autre part, avec une expérience conduite de telle façon que les organisations de la C.G.T., les directions syndicales, les délégués au Congrès puissent juger sur pièces et se déterminer positivement.

1) C.P.A. : carnet pluri-annuel

## PLAN DE TRAVAIL

Il n'est pas dans notre intention de détailler longuement dans cette note le plan de travail à réaliser. Dans tous les cas, nous devons prévoir en "compte à rebours" :

- "compte à rebours" à partir du placement du carnet à chaque adhérent des 4 Fédérations en décembre 1981 et en remontant jusqu'à ce jour,
- "compte à rebours" en partant du 41ème Congrès Confédéral et en remontant jusqu'à ce jour.

Dans ce compte à rebours, nous envisageons la réunion régulière de deux groupes confédéraux de travail :

- 1)- Le groupe activité et mise en oeuvre du carnet pluri-annuel qui comprend les trésoriers des 4 Fédérations, des 4 Unions Départementales, l'U.C.R., l'U.G.I.C.T., les secteurs confédéraux Organisation, Politique Financière et Propagande.
- 2)- Un groupe de travail confédéral F.N.I. qui comprendrait les secteurs Organisation, Propagande, Politique Financière et les Secrétaires Généraux des 4 Fédérations et des 4 Unions Départementales (ISERE - VAR - VAL DE MARNE - PAS DE CALAIS).

Sur la base du travail de ces deux groupes, un document sera à réaliser pour être transmis pour décision au Bureau Confédéral afin de permettre au C.C.N. de début 1982 de déterminer une orientation transitoire sur le F.N.I. (conception, contenu, direction, gestion, taux, etc...).

Le plan de travail ci-joint propose des objectifs précis sur les moyens, notamment les tâches, les responsabilités et les dates de réalisation.

Nous entendons placer ces questions au centre des initiatives confédérales :

- Grandes Entreprises des 3 et 4 DECEMBRE 1981
- Rencontre Nationale des U.L. des 14 et 15 JANVIER 1982.

OCTOBRE 1981

---